SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

Objet : Acquisition et mise en place de 450 000 poussins ponte d'un jour à coût subventionné de 80% au profit des aviculteurs modernes

REFERENCE SIGMAP : F_DP_108468

Avis N° 023 /MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 29/10/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) Version 3 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 juin 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Œufs de Consommation (PNDF- Œufs de Consommation), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition et à la mise en place de 450 000 poussins ponte d'un jour à coût subventionné de 80% au profit des aviculteurs modernes.

BON A LANCER

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en place 450 000 poussins ponte d'un jour à coût subventionné de 80% au profit des aviculteurs modernes.
Les fournitures sont réparties en deux (02) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Acquisition à coût subventionné de 80% et mise en place de 180 000 poussins de ponte d'un jour importées au profit des éleveurs de poules pondeuses des départements de l'Ouémé ; du Mono ; du Plateau ; du Zou ; du Couffo ; du Borgou ; de la Donga ; des Collines ; de l'Alibori et de l'Atacora.

- **Lot 2** : Acquisition à coût subventionné de 80% et mise en place de 270 000 poussins de ponte d'un jour importées au profit des éleveurs de poules pondeuses du département de l'Atlantique.

Les variantes d'offres ne seront pas prises en compte.

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et être attributaire de ces deux (02) lots s'il justifie des capacités techniques et financières requises.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai de livraison **pour chaque lot** est de douze (12) mois à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les prestations.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a- Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Être régulièrement autorisée par le Ministre en charge de l'élevage, pour l'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de Bénin et en fournir la preuve (autorisation ; arrêté ou tout autre document attesté par l'autorité compétente) ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur/importateur ou co-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins trois (03) marchés de fourniture de poussins d'un jour) avec **un (01) ensemble annuel d'importation** de

poussins, d'une valeur d'au moins **cent dix-sept millions (117 000 000) Francs CFA** pour le **lot 1** et **d'une valeur d'au moins cent soixante-quinze millions cinq cent mille (175 500 000) Francs CFA** pour le **lot 2;** justifiés conformément à l'annexe A-3-1, point 2 du DAO ;

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin et d'au moins :

- **Trente-neuf millions** (39 000 000) **Francs CFA** pour le **lot 1** et
- **Cinquante-huit millions cinq cent mille** (58 500 000) **Francs CFA** pour le **lot 2.**

- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) égal au moins à :

- **Deux cent trente-quatre millions** (234 000 000) **Francs CFA** pour le **lot 1 ;**
- **Trois cent cinquante-un millions** (351 000 000) **Francs CFA** pour le **lot 2**

et justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2, point 1**.

NB : - Pour être attributaire des deux (02) lots, le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé doit être au moins égal à la somme des montants exigés pour les deux (02) lots.

- Les deux exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence:

➢ **Capacité technique et expérience**

BON A LANCER

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Être régulièrement autorisée par le Ministre en charge de l'élevage, pour l'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de Bénin et en fournir la preuve (autorisation ; arrêté ou tout autre document attesté par l'autorité compétente) ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin et d'au moins :

- **Trente-neuf millions** (39 000 000) **Francs CFA** pour le **lot 1** et
- **Cinquante-huit millions cinq cent mille** (58 500 000) **Francs CFA** pour le **lot 2.**

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché avec précision du lot et de montant minimum hors taxes au moins égal à :

- **Deux cent cinquante-sept millions quatre cent mille** (257 400 000) **Francs CFA** pour le **lot 1** et
- **Trois cent quatre-vingt-six millions cent mille** (386 100 000) **Francs F CFA** pour le **lot 2.**

Ces entreprises naissantes ou n'ayant pas 03 années d'existence produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les deux exigences financières sont cumulatives.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à partir du 03/11/ **2025,** tous les jours ouvrables, de **8 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17 h 30 mn (*GMT + 1*),** au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM, sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email: prmpatda7@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email: prmpatda2025@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres. Ils doivent se munir de leur fiche de retrait du dossier d'appel d'offres au moment du dépôt de leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

Secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè à Abomey-Calavi, République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 - Email : prmpatda2025@gmail.com. au plus tard le .05...décembre...**2025 à 10 heures, (heure locale GMT + 1).**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des candidats ou représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM** le .....05...décembre..... 2025 à 10 heures 30 minutes (**heure locale : GMT + 1**).

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : Deux millions trois cent quarante mille** (2 340 000) **Francs CFA** ;
- **Lot 2 : Trois millions cinq cent dix mille** (3 510 000) **Francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres et appuyée par l'attestation délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) pour justifier le statut de MPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Abomey-Calavi, le 29 OCT 2025

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-KOKO
La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER